



NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°89
Septembre 2015



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

Que faire de la croissance démographique ?

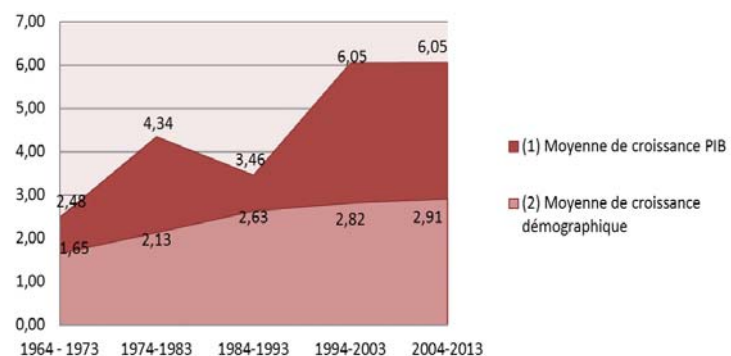
La croissance de la population en Afrique est un fait. Pas besoin d'être scientifique pour l'observer et pas besoin d'être devin pour l'anticiper. Selon qu'on est optimiste ou pessimiste, elle constitue un atout ou une contrainte pour les pays concernés. Pour beaucoup, elle est synonyme de développement économique parce qu'elle génère une demande sans cesse renouvelée qui alimente la fameuse croissance dont nous avons fait notre modèle presque unique. Pour d'autres, elle fait peser toujours plus de poids sur les ressources limitées des pays, ce qui se traduit par une utilisation de moins en moins durable de la nature. Jusqu'à quand ? Mystère...

Le point de vue des économistes est intéressant. Martin Fleury dans un article à lire sur le blog de l'AfD* nous explique : « Le Burkina Faso, pays sahélien et enclavé, a affiché en 2012 un taux de croissance de son PIB réel de 9,54% d'après la Banque Mondiale, suscitant espoir et enthousiasme... Le PIB n'est cependant pas le seul agrégat à avoir augmenté durablement. La croissance de la population s'est également intensifiée dans de nombreux pays où la transition démographique n'est amorcée que depuis peu. Ainsi, la moitié des gains de croissance entre 2004 et 2013 ont été absorbés par l'accroissement de la population au Burkina. En partant du principe que les capacités de l'Etat augmentent en proportion du PIB, on admet en effet qu'il faut consommer autant de croissance économique (sous forme de

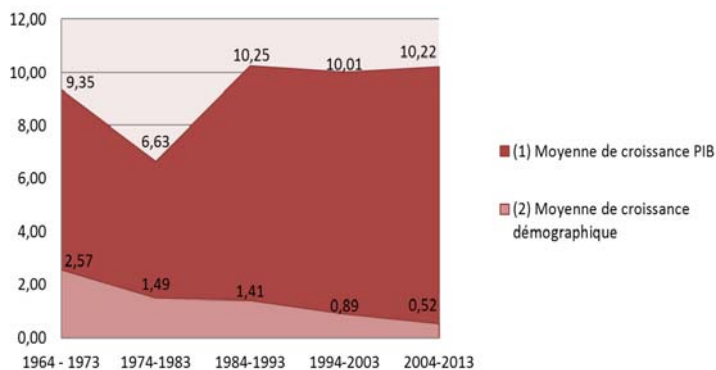
dépenses publiques) qu'il y a de croissance démographique pour déployer, à qualité constante, les services actuels aux nouveaux usagers (investissements démographiques). Le surplus peut alors être consacré à l'amélioration des conditions de vie. »

En clair, le niveau de vie de tout un chacun ne croît réellement que si l'augmentation de la richesse de son pays surpasse largement celle de sa population. Martin Fleury ajoute deux graphes qui résument bien les situations paradoxales que connaissent ou ont connu l'Afrique et l'Asie.

Le premier expose la situation du Burkina Faso : on y voit que la croissance économique a été forte et soutenue, mais largement « entamée » par l'accroissement concomitant de sa population, avec un différentiel d'un peu plus de 2% sur la période ce qui n'est, semble-t-il, pas suffisant pour extraire le pays des dernières places du classement des PMA.



Le second concerne la Chine sur la même période. Une croissance économique là-aussi soutenue, et une démographie limitée conduisant à un « gain » supérieur, près de 8% en moyenne sur la période.



Le résultat est une augmentation de l'indice de développement humain (IDH) 3 fois supérieure en Chine sur ces 50 années. L'IDH est un indicateur qui tente d'exprimer le bien être des habitants en évaluant la santé/longévité, le niveau d'éducation et le niveau de vie. En bref, ce qui compte vraiment.

Alors que faire de la croissance démographique ? Si l'on s'en tient à ces chiffres, certainement discutables mais probablement valides, il faut la maîtriser. Si l'on lève le nez au-dessus des graphes et qu'on regarde à l'extérieur, dans et autour de nos aires protégées où la pression ne cesse de croître et la situation de se détériorer..., il faut doublement la maîtriser. Bien sûr, il y a toujours l'option de ne rien faire... en attendant de voir ce qui se produira. Qui sait, peut-être le meilleur ?

L'attente ne devrait pas être trop longue maintenant**...

Bonne lecture

* <http://ideas4development.org/prendre-en-compte-les-dynamiques-demographiques-pour-un-developpement-plus-inclusif-en-afrique/>

** *Projections de la population en Afrique :*
2015 = 1186 millions – 2030 = 1679 millions
2050 = 2478 millions – 2100 = 4387 millions soit 40% de la population mondiale - Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015)

Le papaco, c'est aussi sur Twitter
 @Papaco_IUCN



MOOC sur la gestion des aires protégées : les inscriptions sont ouvertes !

Ce cours porte sur les zones qui sont dédiées à la protection de la nature (les «aires protégées»), comment elles fonctionnent et pourquoi elles sont si importantes dans le maintien de la santé de l'environnement de notre monde en plein développement, et plus particulièrement en Afrique.

Inscrivez-vous sur :
<https://www.coursera.org/course/apafrique>

Ce cours vous aidera à comprendre les défis de la conservation en Afrique et comment les aires protégées peuvent aider à y faire face, du niveau local à l'échelle internationale. Ces thèmes seront explorés en utilisant les meilleures pratiques éditées par la Commission Mondiale sur les Aires Protégées (CMAP), et des études de cas venues de tout le continent africain.

Le cours commence par une présentation de ce que sont les aires protégées et leur rôle, leur importance et leurs spécificités, à l'échelle locale et mondiale. Une fois ces bases posées, nous allons découvrir les différents outils qui peuvent être utilisés pour assurer une planification solide, une gouvernance équitable, un financement durable et une évaluation pertinente de leurs impacts pour s'assurer qu'elles ont un effet positif sur la conservation de la nature. Le cours mettra également en évidence certaines spécificités de gestion telles que le cas des aires marines protégées, le lien entre les aires protégées et le changement climatique, le rôle du genre et de l'équité dans leur gouvernance, le poids de l'écotourisme, les bonnes pratiques de renforcement des capacités du personnel des aires protégées, la sensibilisation du public, les impacts de la corruption, etc. Pendant le cours, nous présenterons des expériences venues de régions

différentes en Afrique pour mieux apprendre des succès obtenus sur le terrain.

Les étudiants qui termineront avec succès les examens recevront un certificat de réussite délivré par Coursera (gratuit), et il sera possible d'obtenir une attestation de réussite de l'EPFL pour ceux qui choisiront de passer un examen en présentiel (frais d'examens requis dans ce cas).



Inscrivez-vous maintenant !
<https://www.coursera.org/course/apafrique>

Extinction à grande échelle des grands carnivores (Lion *Panthera leo*, Guépard *Acinonyx jubatus* et Lycaon *Lycaon pictus*) dans les aires protégées d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Par David Brugière¹, Bertrand Chardonnet et Paul Scholte

¹BRL Ingenierie, Biodiversity department, France
 (david.brugiere@brl.fr)

Directions 4 et 5 de la Feuille de Route pour les AP d'Afrique

Des études récentes suggèrent que les grands carnivores sont en train de disparaître rapidement d'Afrique de l'Ouest, y compris dans les aires protégées (APs). L'ampleur de cette extinction reste cependant mal connue. Dans une étude récemment publiée dans la revue *Tropical Conservation Science*, nous avons quantifié

l'extinction de trois grands carnivores (*Panthera leo* (Lion), *Acinonyx jubatus* (Guépard) and *Lycaon pictus* (Lycaon)) dans 41 APs d'Afrique de l'Ouest et centrale en comparant des données d'occurrence historique et récente.

Notre étude montre que les lions se sont éteints (ou sont proches de l'extinction) dans 23 des 38 APs (63%) d'où ils étaient présents historiquement et que cette extinction est davantage prononcée en Afrique de l'Ouest (15 extinctions sur 18 occurrences historiques, 64%) qu'en Afrique centrale (8/20, 40%) (Tableau 1). A l'ouest, le complexe d'aires protégées W-Arly-Pendjari (WAP) (Burkina-Niger-Bénin) représente, avec une population estimée à 300-400 lions, le dernier bastion de l'espèce. Les trois autres APs d'Afrique de l'Ouest avec des lions (Niokolo-Koba, Sénégal; Kainji Lake and Yankari, Nigeria) abritent moins de 35 individus. En Afrique centrale, l'espèce reste relativement commune, y compris en dehors des APS (notamment au sud du Tchad, au nord et à l'est de la RCA). Dans cette région, la population de lions la plus menacée est celle du parc national (PN) de Waza : il ne restait en 2008 que 10-20 individus complètement isolés de toute autre population de lions et soumis à une forte pression de la part des pasteurs vivant en périphérie du parc.

Tableau 1. Statistiques de la présence historique et actuelle et de l'extinction de trois grands carnivores dans 41 aires protégées (APs) en l'Afrique centrale et de l'Ouest

	Afrique Ouest (n=20 APs)			Afrique centrale (n=21 APs)			Deux régions (n=41 APs)		
	Présence historique	Présence actuelle	% site extinction	Présence historique	Présence actuelle	% site extinction	Présence historique	Présence actuelle	% site extinction
Lion	18	3	83	20	11	40	38	14	61
Guépard	6	2	67	9	2	78	15	4	73
Lycaon	15	1	93	16	2	81	31	3	90
Les 3 espèces	39	6	85	45	15	64	84	21	74



Les guépards ont disparu de 11 sur 15 APs (soit 73% d'extinctions). Le complexe WAP est la dernière zone de savanes d'Afrique de l'Ouest abritant des guépards. Cette espèce est également présente dans deux APS du désert (Air Ténéré et Toumna Termit) au Niger. En Afrique centrale, le guépard n'est confirmé que dans deux APs, le PN de Zakouma et la Réserve de Faune (RF) contiguë de Bahr Salamat.

Il ne reste qu'une seule population de lycaons dans une AP en Afrique de l'Ouest (Niokolo-Koba, Sénégal) et deux en Afrique centrale (RF Siniaka-

Minia, Chad ; RF Zemongo, RCA) sur les 31 occurrences historiques (soit 90% d'extinction).

Globalement, le nombre d'extinctions cumulées des trois espèces dans les APs est significativement plus élevé en Afrique de l'Ouest (33 extinctions sur 39 occurrences, soit 85% d'extinctions) qu'en Afrique centrale (29/45, soit 64% d'extinctions). Dans cette dernière région, des populations de carnivores persistent en dehors des APs. Notre étude montre que les APs abritant actuellement des populations de lions sont significativement plus grandes que celles d'où cette espèce s'est éteinte (Tableau 2). Cela s'explique par le fait que les populations animales sont moins sensibles aux effets de lisière dans les grandes APs. La densité de population humaine autour des AP n'apparaît pas comme étant un facteur explicatif de l'extinction des lions. Nous suggérons que la présence de pasteurs pourrait davantage expliquer l'extinction des prédateurs. Dans la région sahélo-saharienne, l'élevage de bétail implique une transhumance saisonnière. Au cours des 30 dernières années, pour faire face à la baisse de la pluviométrie, les pasteurs se sont déplacés davantage vers le Sud, augmentant ainsi leur pression sur les aires protégées soudanaises. Les pasteurs, en plus des éleveurs sédentaires, utilisent de plus en plus le poison pour se débarrasser des grands prédateurs. En raison de la mobilité spatiale et temporelle des pasteurs, la

pression de pastoralisme est difficile à quantifier sous forme de données géo référencées comme celles concernant la densité de population utilisées dans cette étude. Nous recommandons de : (i) développer des indicateurs de pressions de pastoralisme permettant de distinguer les zones de transit des zones de séjours prolongés des pasteurs ; (ii) organiser un atelier « leçons apprises » sur les méthodes de résolution des conflits homme-carnivores mises en œuvre en Afrique centrale et de l'Ouest ; (iii) mettre en place des méthodes et techniques multidimensionnelles (sociale, économique, environnementale) permettant de réduire la mortalité des grands carnivores due au pastoralisme.



Tableau 2. Valeur moyenne \pm écart-type (n) de deux attributs d'aires protégées (APs) en fonction de la présence ou de l'extinction des lions

Attribut APs	Région	APs avec lions présents	APs avec lions éteints	Test Mann-Whitney U (valeur p) ^a
Taille (km ²)	Ouest	9,922 \pm 4,983 (3)	5,841 \pm 5,804 (15)	Non sig. (0.09)
	Centre	9,183 \pm 8,756 (11)	3,574 \pm 3,720 (8)	Non sig. (0.07)
	Deux régions	9,342 \pm 7,931 (14)	5,266 \pm 5,295 (21)	Sig. (0.03)
Densité de population humaine en périphérie (n.km ⁻² à l'intérieur de 50 km)	Ouest	20.33 \pm 11.02 (3)	25.64 \pm 18.77 (12)	Non sig. (0.37)
	Centre	29.01 \pm 54.69 (11)	18.77 \pm 22.18 (8)	Non sig. (0.47)
	Centre exc. VNP ^(b)	13.01 \pm 14.04 (10)	18.77 \pm 22.18 (8)	Non sig. (0.36)
	Deux régions	27.15 \pm 48.31 (14)	22.89 \pm 19.93 (18)	Non sig. (0.24)
	Deux régions exc. VNP ^(b)	14.70 \pm 13.36 (13)	22.89 \pm 19.93 (18)	Non sig. (0.13)

(a) : alpha = 5% ; test unilatéral ; (b) excluant Virunga National Park (DRC) en raison de sa très forte densité de population

Références clés pour l'Afrique centrale et de l'Ouest :

Bauer, H et al. 2003. Les recherches nécessaires à la conservation du lion en Afrique Centrale et de l'Ouest. *Comptes Rendus Biologies*, 326, 112-118.

Bauer, H. et al. 2010. Assessment and mitigation of lion-human conflict in West and Central Africa. *Mammalia*, 74: 363-367.

Henschel, P. et al. 2014. The lion in West Africa is critically endangered. *PLOS One* 9 (1): e 83500.

Pour télécharger l'article complet : *Tropical conservation science Vol.8 (2):513-527.*

http://tropicalconservationscience.mongabay.com/content/v8/tcs_v8i2_513-527_Brugiere.pdf



Pour protéger les éléphants, allons les admirer !

Etat des lieux et potentiel de développement
des écotourismes nationaux et internationaux
dans les espaces naturels où vivent les éléphants



Edition 2016

Gardons à l'esprit une vision à long-terme pour les éléphants et ceux qui vivent à leurs côtés

par Julien Marchais, coordinateur de l'initiative *EleWatch*, Céline Sissler-Bienvenu, directrice de *IFAW France* et Renaud Fulconis, directeur de l'ONG *Awely*.

Directions 2, 6 et 8 de la Feuille de Route pour les AP d'Afrique

Nous traversons depuis plusieurs années une grave crise de braconnage en Afrique et en Asie et nous déplorons l'essor du trafic illégal d'ivoire dans le monde entier. Nous faisons face à une urgence et tous les efforts pour réduire et, si possible, stopper ces activités négatives sont les bienvenus.

Les médias ont largement couvert cette problématique depuis 2012. C'est une bonne chose. Néanmoins, nous devrions garder à l'esprit une vision à long-terme pour les éléphants et ceux qui vivent à leurs côtés. Nous devrions équilibrer tous les efforts pour atteindre cette vision. N'oublions pas que d'autres pressions mettent en danger les éléphants : la destruction et la fragmentation de leurs habitats naturels sont des menaces "silencieuses" mais très importantes et souvent irréversibles ; les conflits humains-éléphants créent, quant à eux, un obstacle de taille

pour parvenir à une relation hommes-éléphants positive et harmonieuse.

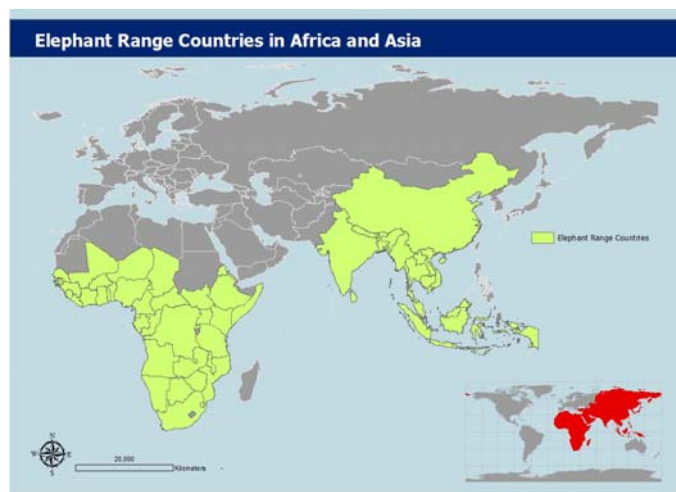


Un élément d'importance cruciale est la valorisation des éléphants et de leurs habitats naturels par l'écotourisme. Nous savons que les éléphants ont de nombreuses valeurs non-économiques (culturelles, esthétiques, sociales, spirituelles et écologiques) qui ne peuvent être raisonnablement estimées en termes économiques, car elles sont par essence inestimables. Pour elles seules, les éléphants devraient être préservés. Mais nous savons également, par expérience, que ceux qui coexistent quotidiennement avec les éléphants, tout particulièrement les moins privilégiés, espèrent des bénéfices économiques, des emplois et des revenus durables. Le tourisme basé sur l'observation des éléphants constitue la voie principale pour créer ces bénéfices nécessaires, particulièrement là où les conflits humains-éléphants sont intenses. Outre quelques endroits de leur aire de répartition, en Afrique et en Asie, l'écotourisme lié aux éléphants est encore sous-développé. Nous sommes convaincus que les éléphants seront préservés de manière pérenne seulement si leur valorisation économique et non-économique est optimale et si les bénéfices générés sont équitablement partagés au sein des communautés qui vivent à leurs côtés. Selon notre analyse, il s'agit de la voie à suivre pour parvenir à une coexistence hommes-éléphants harmonieuse.

Nous pensons qu'il est capital de constater que les espaces naturels les mieux établis sont principalement visités par des écotouristes nationaux (souvent au-delà de 80% de la fréquentation). Il est donc crucial de promouvoir l'écotourisme national lié aux éléphants dans les 50 pays de leur aire de répartition et de trouver un équilibre avec l'écotourisme international. Bien sûr,

des obstacles économiques et culturels restent encore très importants dans de nombreux pays, mais les situations changent et il est pertinent de contribuer à l'accélération de ces changements. L'écotourisme international peut jouer un rôle primordial et apportera toujours les meilleurs revenus par visiteur, mais les écotouristes internationaux ne pourront pas constituer le socle numéraire de la fréquentation des espaces naturels où vivent les éléphants. Seuls les écotouristes nationaux le peuvent.

Dans cette perspective, les ONG *Des Éléphants & des Hommes*, *IFAW France* et *Awely*, ont lancé l'initiative EleWatch en avril 2015. Étonnement, plusieurs études au long-cours (MIKE, ETIS) se focalisent sur la valorisation des éléphants morts, mais aucune étude n'a été conçue pour suivre de manière robuste et fiable la valorisation des éléphants vivants. Ainsi, nous sommes en capacité de tracer le trafic illégal de l'ivoire, quantifier le braconnage des éléphants et estimer la valeur financière de ces activités, mais nous ne sommes pas en capacité de les comparer à la valeur économique de l'écotourisme lié aux éléphants, pourtant légal !



Afin de pallier cette lacune, l'initiative EleWatch se focalise sur la valorisation économique et non-économique des éléphants et de leurs habitats naturels dans le cadre du tourisme de vision à travers leur aire de répartition africaine et asiatique. L'un de ses objectifs principaux est de fournir à tous les acteurs concernés des données détaillées et fiables sur la réalité et le potentiel du tourisme fondé sur l'elephant watching (observation des éléphants dans leurs milieux naturels), pays par pays, région par région et site par site, afin de mettre en lumière les lieux où ces activités sont couronnées de succès, et de mettre en évidence les disparités qui existent avec les lieux où ces

activités sont encore très peu développées. Ces informations, régulièrement actualisées, serviront à cibler les investissements vers les régions où le potentiel écotouristique est réel mais sous-développé. Cette tâche n'est pas aisée et demandera l'engagement de plusieurs acteurs d'horizons différents pour aboutir. Jusqu'ici, dans certains pays, le lien entre les opérateurs du tourisme et les acteurs de la conservation n'est pas assez fort pour atteindre les succès escomptés.

Nous gagnerions ainsi à apprendre des leçons du passé et à faire en sorte qu'un réseau d'experts de l'elephant watching puisse échanger sur les succès et les échecs et parvenir à promouvoir ces premiers et éviter les derniers. Un autre objectif de l'initiative EleWatch est enfin de contribuer à l'émergence des bonnes pratiques en matière d'écotourisme lié aux éléphants, qu'il soient sauvages ou dressés, particulièrement en Asie où cette problématique est cruciale.



Le site Internet www.elewatch.net présente cette initiative et toutes les personnes intéressées sont invitées à rejoindre le réseau et la communauté EleWatch. Plus nombreux nous serons, plus vite émergeront les solutions pérennes pour la conservation des éléphants et une coexistence hommes-éléphants harmonieuse.

Cette année 2015 est légitimement marquée par la problématique globale des changements climatiques. Nous pensons qu'il est important

d'avoir une approche la plus globale possible et de garder en tête que la biodiversité, et donc les éléphants, ses plus grands représentants terrestres, font partie de cette équation complexe. Nous pourrions essayer de trouver des solutions sans donner une importance prioritaire à la conservation des éléphants et de la biodiversité, mais nous serions plus avisés de trouver les voies qui passent par l'atteinte d'une coexistence hommes-éléphants harmonieuse.

Comme Romain Gary l'écrivait dans les Racines du Ciel en 1956 "Ce que le progrès demande inexorablement aux hommes et aux continents, c'est de renoncer à leur étrangeté, c'est de rompre avec le mystère, – et sur cette voie s'inscrivent les ossements du dernier éléphant...L'espèce humaine était entrée en conflit avec l'espace, la terre, l'air même qu'il lui faut pour vivre."

Rejoignez cette initiative et relevons ce défi tous ensemble !

Enquête préliminaire partielle sur l'état de la grande et moyenne faune des aires protégées du Bafing (PN de Wongo, de Kouroufing, sanctuaire des chimpanzés, ZIC de Flawa) - Mali

Par Jörg SCHLEICHER, Bourama NIAGATE et Youssouf GALME

Direction Nationale des Eaux et Forêts – ONG Mille Traces – ONG AMEPANE

Ndlr : cet article est essentiellement basé sur des enquêtes de perception et ses conclusions doivent donc être interprétées sur cette base

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années l'association Mille Traces soutient des aires protégées de différents pays d'Afrique de l'Ouest par un apport de matériel (voitures, équipements de gardes, etc...). Ce partenariat a débuté au Mali et ce pays a toujours été un des points focaux des activités de l'ONG. Des liens étroits se sont ainsi créés entre Mille Traces et l'ONG malienne, l'Association Malienne pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature et de l'Environnement (AMEPANE).

Afin d'aller au-delà du simple apport d'équipement, les deux associations, en étroite coopération avec les services de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) du Mali, ont démarré un programme d'inventaires faunistiques (qui peut préfigurer un inventaire plus global de la biodiversité) dans les aires protégées de la zone Bafing/Falémé concernées par le projet de création de l'Aire Protégée Transfrontalière Bafing/Falémé (APTBF).

Ce programme, basé sur une première proposition faite en 2010, se décline en deux volets. A savoir un volet concernant une analyse de l'état de la grande et moyenne faune basée sur des perceptions des acteurs locaux au travers d'enquêtes et audits ciblés, et un second volet visant à réaliser un inventaire direct systématiques de la faune dans les aires protégées du Bafing.

L'objectif de ce programme d'inventaires est de fournir une base solide de connaissances des enjeux et des potentiels faunistiques des différentes aires protégées de la zone considérée, de façon à élaborer et mettre en place un plan de gestion pertinent et opérationnel.

Le présent résumé correspond à un bilan synthétique du premier volet de ce programme, effectué par une mission conjointe de Mille Traces, de l'AMEPANE et de la DNEF du Mali en décembre 2013.

L'objectif de cette étude était de réaliser une évaluation préliminaire :

- de la composition actuelle de la faune dans la zone d'étude ;
- de sa richesse spécifique ;
- ainsi que de l'état de conservation de cette grande et moyenne faune.

La zone d'étude est constituée par les quatre aires protégées du Bafing, à savoir les deux parcs nationaux de Kouroufing et du Wongo, le « Sanctuaire de Chimpanzés » et la Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de Flawa, ainsi que leurs zones périphériques respectives.

METHODES

Cette première enquête est basée sur une collecte de données de présence/absence de certaines espèces de faune. La méthodologie est fondée sur des interviews standardisées auprès de groupes d'informateurs locaux, incluant chacun les principaux utilisateurs des ressources naturelles (chasseurs, agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, comités de surveillance des AP).



Interview dans un village

La zone d'étude inclut la périphérie (zone tampon de 12 km) autour des aires protégées du Bafing. Un total de 44 villages ou hameaux importants a été identifié dans la zone étudiée. Parmi les 44 villages identifiés, 15 villages ont finalement été échantillonnés (34% des villages totaux) soit environ le tiers des villages de la zone d'étude.

L'enquête a été divisée en deux parties :

- la première partie visait à analyser le contexte cynégétique ainsi que les aspects socio-économiques en lien avec la grande et moyenne faune (les principales espèces chassées, les principales espèces considérées comme ravageurs des cultures et du bétail, méthodes de chasse,...) ;
- la deuxième partie consistait à collecter des informations sur la présence/absence, la rareté ou l'abondance, l'évolution des effectifs et la localisation des espèces sur lesquelles portait l'étude. A cette fin, 51 images représentant des espèces de grande et moyenne faune originaire de la zone d'étude ont été présentées aux groupes de personnes interrogées dans les villages. Afin de vérifier la crédibilité des affirmations des informateurs, 5 autres espèces africaines n'ayant jamais existé dans le secteur ont été ajoutées au lot d'images utilisées pendant les enquêtes. Ces 5 autres espèces jouaient le rôle de « contrôle ». En effet, si l'un des groupes enquêtés affirmait que l'une de ces espèces enquêtées existait dans la zone, alors leur questionnaire aurait été immédiatement invalidé.

A chaque image d'espèce présentée, une série de questions standardisées (nom local, présence, abondance, date du dernier contact, etc.....) étaient posées aux personnes enquêtées.

Une analyse de la perception des villageois sur l'état de conservation des populations de ces différentes espèces a ensuite été réalisée en s'appuyant sur les critères suivants :

- fréquence (nombre des territoires villageois où l'espèce est considérée comme présente) ;
- abondance (très abondante, abondante, peu abondante, rare, très rare, absent) ;
- évolution des populations (augmentation, stable, régression).

La synthèse de ces critères a permis d'effectuer une première analyse de l'état de conservation de ces espèces dans la zone d'étude. Il convient néanmoins de garder à l'esprit que toutes ces données sont subjectives dans la mesure où elles sont uniquement basées sur la perception des personnes interrogées. Néanmoins, la taille de l'échantillon de villages enquêtés semble suffisamment grand pour permettre d'établir une hiérarchisation sur la perception de l'état de conservation de ces espèces (qualifié de très bon, bon, moyen, défavorable, très défavorable ou extrêmement défavorable).



RESULTATS ET DISCUSSION

Sur les images des 56 espèces présentées lors des audits, 46 d'entre elles ont été reconnues et 44 ont été considérées comme présentes sur le territoire d'au moins un des villages. Aucun des groupes d'informateurs n'ayant identifié l'une des 5 espèces « contrôle » comme étant présentes sur le territoire, aucun des 15 questionnaires n'a donc été invalidé.

Parmi les 44 espèces considérées comme présentes, ont été identifiées : 7 espèces de primates, 12 espèces de carnivores de grande et moyenne taille, 13 espèces d'ongulés (dont 11 bovidés), 6 espèces d'autres groupes de mammifères (présentant un enjeu cynégétique ou de conservation), ainsi que 6 espèces de grands reptiles. Parmi, elles, se trouvent certaines espèces emblématiques comme le Chimpanzé (*Pan troglodytes verus*), l'Eland de Derby de l'Ouest (*Taurotragus derbianus derbianus*), le Lycaon (*Lycaon pictus*) et le Lion (*Panthera leo*). L'Eléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) est considéré comme absent de la zone d'étude. Les derniers troupeaux ont disparus au cours des années 1980. Pourtant, en 2012 un individu erratique de l'espèce aurait traversé la zone. Ainsi, d'après la perception des personnes enquêtées, hormis l'Eléphant, l'ensemble des espèces de moyenne et grande faune typique de cette zone biogéographique est considéré comme encore présent dans la zone d'étude.

En revanche, la perception de l'état de conservation de ces espèces s'avère majoritairement préoccupant voire franchement mauvais. A titre d'exemple, même si la majorité des grands ongulés est considérée comme étant encore localement présente, leur abondance respective est considérée comme étant très faible et leur population continue à diminuer. Concernant les grands carnivores, à l'exception du Lycaon et des deux espèces d'hyènes (avec des états de conservation respectivement extrêmement défavorable et très défavorable), les perceptions locales semblent indiquer un meilleur état de conservation (moyen) que pour la plupart des ongulés. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces espèces sont difficiles, voire dangereuses à chasser. Par ailleurs, le bétail domestique peut présenter pour ces carnivores un substitut aux proies naturelles dont les populations semblent extrêmement réduites. L'état de conservation des primates est globalement satisfaisant ou peu préoccupant, même pour les chimpanzés (état de conservation moyen).

D'après les informateurs, la principale raison, du mauvais état de conservation de la faune est liée à un effondrement des populations suite à la chasse commerciale à grande échelle, effectuée par des ressortissants mauritaniens dans les années 1980 et 1990.

Parmi les autres raisons avancées, ont été mentionnés : la multiplication des hameaux de culture et l'extension des surfaces cultivées empiétant sur les habitats autrefois occupés par la faune, ainsi que la présence de grands troupeaux de bétail transhumants en saison sèche.



L'intervention de l'armée malienne à la fin des années 1990, et plus probablement encore, l'effondrement des populations de gibier ont fait cesser les incursions de braconniers mauritaniens à grande échelle. En revanche, les informateurs locaux n'ont pas constaté une reconstitution quantitative des populations de faune. Il est donc évident que les autres facteurs cités, ainsi que très probablement la chasse incontrôlée à l'échelle locale, empêchent une restauration des populations de faune.

PERSPECTIVES

La gestion efficace des aires protégées s'appuie sur une bonne connaissance des composantes des écosystèmes à protéger et à gérer. Il est donc important de connaître l'état initial de la diversité biologique de l'aire protégée pour pouvoir identifier les enjeux de la zone, des objectifs de conservation pertinents et des priorités de gestion claire, lors de l'élaboration du plan de gestion. En outre, la mesure de l'efficacité des actions de gestion menées doit aussi se référer cet état initial pour pouvoir évaluer les changements observés et l'impact positif ou négatif des actions de gestion menées. La présente étude ne représente qu'une étape préliminaire dans le cadre de l'élaboration de cet état initial et doit être complétée par des inventaires / recensements directs sur le terrain.

Par ailleurs, il semble important d'identifier des zones centrales prioritaires pour la conservation de la faune au sein des AP du Bafing. Ces zones centrales seraient les parties de l'AP où la densité faunique est la moins dégradée et qui présentent une fonctionnalité écologique encore élevée. Ce seraient donc des zones « refuges » pour la faune. Dans un contexte de moyens (financiers et techniques) limités, il convient en effet de prioriser au mieux les actions de gestion et de conservation. Ces zones centrales doivent donc, dans un premier temps, être considérées comme prioritaires pour la mise en œuvre des actions de conservation et de gestion (voire de restauration et d'amélioration de l'attractivité des habitats). Ensuite, une fois bien conservées, les populations de ces zones centrales diffuseront naturellement dans le reste de l'AP.

Plus d'info :

Jörg SCHLEICHER : jorg.schleicher@wanadoo.fr
Bourama NIAGATE : niagate@yahoo.fr

Télécharger le rapport complet : <http://www.mille-traces.org/wp-content/uploads/2015/07/Rapport-inventaire-préliminaire-Bafing.pdf>

Y-a-t-il encore des addax à l'état sauvage ?

Par Thomas Rabeil, Sahara Conservation Fund
Regional Program Officer

Après l'Oryx algazelle (*Oryx dammah*), disparu au début des années 90, nous sommes en train de vivre la disparition de la dernière grande antilope du Sahara, l'Addax (*Addax nasomaculatus*). Ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention de la communauté internationale, puisqu'en février 2009, dans le cadre d'un numéro spécial sur les industries extractives dans "NAPA", j'écrivais déjà : « L'exploitation du pétrole dans le Tin Toumma ne doit pas être synonyme de disparition d'un écosystème unique et notamment de ses antilopes au blanc immaculé si bien adaptées aux conditions extrêmes et dont la physiologie recèle encore d'importants secrets qui pourrait bien servir à l'humanité, notamment dans le cadre des changements climatiques. ». On pourrait aussi citer l'édito de John Newby dans le dernier numéro de Sandscript, la newsletter du Sahara Conservation Fund, qui témoigne de la dégradation de la situation concernant le braconnage sur la faune du Sahara au Niger (cf. http://www.saharaconservation.org/IMG/pdf/Sandscript_17_Spring_2015_Standard_2.pdf).

Je dois dire que j'étais bien naïf en ce temps-là et je cherchais à me démarquer avec un ton optimiste du discours alarmiste de mes pairs en me persuadant qu'un regard neuf était nécessaire à la conservation et qu'il fallait à tout prix mettre l'accent sur la sensibilisation et la concertation. Mais comment peut-il y avoir concertation sans dialogue ? Car la vérité est que nous n'avons jamais réussi à instaurer un dialogue avec les pétroliers de la *Chinese National Petroleum Corporation* qui exploite aujourd'hui le pétrole du Niger et dont les activités de prospection ont débuté en 2008 et se poursuivent encore à l'heure actuelle dans la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma - RNNTT et sa périphérie. Dieu sait si nous avons essayé pourtant, en passant par l'Ambassade de Chine, par le Ministère du Pétrole et sa Direction Générale des Hydrocarbures, par le Ministère de l'Environnement, par la coopération internationale à Niamey, et nous essayons encore à travers des mécanismes dits innovants dans le cadre du programme PCBR¹ piloté par l'ONG française Noé.



En 2007, à l'abri des buissons, les addax étaient là !

Mais pour enfoncer le clou, ma naïveté n'a d'égale que l'ampleur de la gravité de la situation. Certes la menace était bien réelle du côté des pétroliers et des militaires assurant leur protection, de par la perturbation créée lors des phases de prospection et le braconnage opportuniste perpétré par certains militaires dont un a d'ailleurs été pris en flagrant délit (cf. http://www.saharaconservation.org/IMG/pdf/Sandscript_15_Spring_2014_High.pdf), mais c'était sans compter sur une menace négligée jusqu'à présent

¹ Partenariat pour la Conservation de la Biodiversité de la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma.

liée à l'effondrement de la Libye. Le chaos libyen a généré un trafic en tout genre dont certains Toubous, originaires du Niger et du Tchad, fuyant la Libye dans des véhicules mal acquis, ont su profiter. Le résultat de ce cocktail explosif et létal, du moins pour la faune saharienne, ne s'est pas fait attendre. Après trois missions consécutives centrées sur les addax en décembre 2014, février et juin 2015, aucune observation directe ni indirecte n'a été effectuée hormis des restes (cornes, crânes et peaux) d'addax braconnés. Pire encore, lors de la mission de juin en saison chaude, tous les arbres connus pour abriter des addax à cette période de l'année, ont été visités par un véhicule (de type Hilux utilisé par ces Toubous venus de Libye) 2-3 jours avant notre passage, démontrant bien un intérêt particulier pour cette espèce ayant pris de la valeur sur le marché de la viande de brousse en raison de sa rareté.

Pris en étau par des Toubous venus de Libye par l'ouest et le nord et les pétroliers et leur garde rapprochée à l'est, les addax ont soit été chassés, soit ils sont morts d'épuisement. Les plus chanceux ont réussi à fuir probablement vers la frontière tchadienne ou vers le Ténéré, mais il n'existe aucune garantie quant à ces suppositions si ce n'est des rumeurs répétées par des locaux ayant vu des addax à tel ou tel endroit.



Aujourd'hui, sur les lieux de refuge des addax : il ne reste, au mieux, que des trophées.

Dire qu'en 2007, après un recensement aérien, beaucoup d'espoir était fondé sur cette dernière population viable d'addax vivant à l'état sauvage, estimée à environ 200 individus, et notamment celui de créer une aire protégée pour assurer leur avenir. Aujourd'hui, en dépit de la création de la réserve, il doit rester une poignée d'individus dans et en dehors de la réserve avec comme mince espoir de ne pas rencontrer les véhicules 4x4 qui sillonnent le désert du Sahara devenu une zone de trafic intense depuis la chute de Kadhafi en Libye,

la découverte de l'or dans le Djado et l'exploitation du pétrole au Niger.

Difficile de trouver de quoi être optimiste dans ces conditions mais on ne se refait pas. Alors, il ne nous reste plus qu'à mettre en place au plus vite un recensement aérien pour couvrir l'immensité de la bande nigéro-tchadienne et trouver cette poignée d'addax encore en vie pour alerter les autorités nigériennes et tchadiennes, pourtant bien occupées actuellement par des soucis sécuritaires et alimentaires, et faire en sorte qu'ils mobilisent des forestiers pour retarder le pire, l'extinction à l'état sauvage de la dernière grande antilope saharienne.

ZSL
LET'S WORK
FOR WILDLIFE

ZSL propose actuellement plusieurs postes en Afrique :

- Deputy Country Manager (Cameroun)
- Country Manager (Cameroun)
- Forestry Project Manager, Cameroun (Full-Time / Permanent)
- Conservation Scientist, King Khalid Wildlife Research Centre

Plus d'info sur www.zsl.org/jobs

Man & Nature

OFFRE DE
VOLONTARIAT
DE SERVICE CIVIQUE

Poste : Assistant technique Junior projet – Economie et entreprises au service de la biodiversité

Lieu : Cameroun – Yaoundé

Durée : 6 mois – **Début de la mission :** Septembre 2015



Contrat : Volontaire service civique (6 mois) puis possibilité d'évolution vers un statut VSI (Volontaire de la Solidarité Internationale)

Contexte : Au Cameroun, la pression sur les ressources naturelles ne cesse de s'accroître et ce au détriment des populations rurales les plus pauvres qui en vivent traditionnellement (déforestation, surexploitation des ressources forestières). Les populations locales, conscientes de cet état de fait, résistent difficilement aux exploitants extérieurs et se retrouvent souvent dans un état de survie ne leur permettant pas de gérer leurs ressources dans la durée. Dans ce contexte, Man & Nature et Cœur de Forêt œuvrent pour la mise en place

d'un modèle économique de production de matières premières contribuant à la protection de la Nature et incluant l'ensemble des acteurs (communautés locales, entreprises et milieu associatif).

Dans le cadre du projet de terrain « Economie et entreprises au service de la biodiversité », cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), les associations Man & Nature et Cœur de Forêt recherchent un Assistant Technique Junior chargé de coordonner les actions de terrain mises en œuvre au Cameroun. Sous la supervision du chef de projet basé en France, l'Assistant Technique aura pour mission principale d'apporter un soutien technique à 4 ONG camerounaises et aux 6 coopératives de producteurs (-trices) qu'elles encadrent, et un appui à la structuration et au fonctionnement d'une société de commercialisation locale (entreprise sociale). Il aura pour rôle d'accompagner la structuration de 5 filières d'ingrédients naturels et de mettre en place les outils nécessaires à la viabilité et la pérennisation de celles-ci.

Missions : Sous la supervision du chef de projet basé en France, le VSI aura les missions suivantes :

- Appuyer, conseiller et superviser le travail mené par les ONG locales sur le volet "Production de matières premières favorables à la biodiversité" du projet : recensement de la ressource, organisation des plans de collecte, formation des groupements de producteurs, amélioration des techniques de première transformation, mise en place des outils de développement économique, etc. ;
- Mener une étude de marché et rédiger le Business Plan de la société de commercialisation dans les contextes national et international ;
- Apporter une assistance technique au responsable de la structure de commercialisation : politique commerciale et marketing / Procédures réglementaires nationales et à l'export ;
- Suivi des indicateurs d'activité et d'impact ;
- Capitalisation et analyse des différentes activités engagées par chaque ONG sur chaque filière et reporting au chef de projet.

Profil : Bac +5, profil ingénieur, diplôme universitaire ou école supérieure de commerce. Précédentes expériences dans la formulation d'appui à des groupements de producteurs, expériences significatives à l'international et en Afrique de l'Ouest. Anglais parlé et écrit. Grandes capacités d'adaptation, aisance relationnelle. Forte sensibilité aux problématiques environnementales et de développement.

Candidature : Envoyez votre CV et une lettre de motivation aux adresses suivantes :

- Coordinateur des programmes de l'association Man & Nature : eric.belvaux@manandnature.org
- Directrice de l'association Cœur de Forêt : charlotte@coeurdeforet.com



La tour du Valat recrute : un(e) Chargé(e) de Recherche (junior) en Biologie de la Conservation des Poissons (non marins)

La Tour du Valat est une fondation privée dédiée à la recherche et à la conservation des zones humides méditerranéennes.

Fondée en 1954 par le Dr Luc Hoffmann et basée en Camargue, elle est à la pointe dans les domaines de la recherche multidisciplinaire, l'établissement de ponts entre science, gestion et politiques publiques et l'élaboration de plans de gestion. La **Tour du Valat** possède une expertise scientifique reconnue internationalement, et elle apporte des réponses pratiques aux problèmes de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Les projets de la **Tour du Valat** se déroulent en Camargue et autour du bassin méditerranéen.

Avec un domaine de 2 600 ha, la **Tour du Valat** dispose d'équipements de laboratoires, de terrains d'expériences et de bureaux au cœur de zones humides et autres habitats méditerranéens diversifiés. Elle a développé de nombreux partenariats aux niveaux local, national et international. L'équipe de recherche de la **Tour du Valat** travaille en étroite collaboration avec plusieurs centres de recherche nationaux et internationaux, notamment les équipes voisines des universités et du CNRS de Montpellier et de Marseille, l'Institut Edward Grey (Oxford) et la Station biologique de Doñana (CSIC, Séville). Plus de détails sur la **Tour du Valat** sur : <http://www.tourduvalat.org/>

Dans la région méditerranéenne, les poissons, avec de nombreuses espèces endémiques, sont au centre d'enjeux multiples, incluant des enjeux de conservation et des enjeux socio-économiques, liés à leur exploitation durable, leur rôle dans les réseaux trophiques, les espèces exotiques, Les travaux actuels de la Tour du Valat sur les poissons concernent essentiellement les populations de poissons des lagunes méditerranéennes (en particulier l'anguille), l'impact des espèces d'eau douce introduites (par ex : le silure) et la conservation des espèces endémiques d'eau douce, plus particulièrement les truites méditerranéennes.

La Tour du Valat recherche un(e) Chargé(e) de recherche (junior) pour poursuivre et développer son programme de recherche et de conservation sur les poissons.

La tâche principale sera de développer un programme de recherche suite au départ à la retraite d'un directeur de recherche. Ce programme se situera dans le domaine de l'écologie des populations de poissons, en particulier les études à long terme des populations

individuellement marquées, dans un contexte de meta-population.

La **Tour du Valat** a une longue tradition de recherche sur la biologie des populations et possède d'importantes bases de données relatives aux histoires de vies individuelles.

Le (la) chargé(e) de recherche intégrera le département « Conservation des espèces » de la Tour du Valat. L'objectif de ce département est de proposer des solutions aux problèmes de conservation et de gestion durable des ressources naturelles, impliquant les espèces des zones humides méditerranéennes, aussi bien les espèces menacées que celles posant problèmes. Ses propositions en termes de conservation sont basées avant tout sur les connaissances scientifiques, issues de ses projets de recherche, et sur le transfert et l'application de l'information produite plus généralement par la communauté scientifique.

Comment postuler :

Envoyer le dossier de candidature à daubigney@tourduvalat.org (ref: TdV-2015-SR) avant le **13 septembre 2015**, avec :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une liste de publications ;
- une proposition de programme de recherche (2 pages max) ;
- les noms et coordonnées (avec adresses e-mail) de trois références, dont un employeur récent.



PANORAMA

Inspiring Protected Area Solutions

Vous vous souvenez certainement de nos 22 histoires africaines que nous avons amenées au Congrès mondial des parcs à Sydney, en Novembre 2014 ? Certaines ont été sélectionnées pour entrer dans le programme Panorama.

Les aires protégées offrent des solutions à une variété de défis mondiaux, allant des impacts du changement climatique jusqu'à la sécurité alimentaire et bien sûr la conservation des espèces animales ou végétales.

Vice versa, il est indispensable de mieux communiquer les approches qui ont réussi pour la gestion et la gouvernance PA, et de les partager dans un format structuré, pour le bénéfice de tous.

La plate-forme Panorama, pilotée par l'UICN, rassemble ces «solutions» issues de différentes régions. Dix «histoires» de l'Afrique viennent d'être publiées, allant de méthodes pour la conservation transfrontalière dans la région des Virunga à la cartographie participative pour impliquer les communautés dans la prise de décision sur la gestion des AP en Centrafrique...



Photo: Daniel Marnewick

Explorez ces solutions sur le lien ci-après:
www.panorama.solutions



MBOU-MON-TOUR (MMT), ong
*Protection de l'environnement et
développement durable* (e-mail:
ongmboumontour7@gmail.com)

MMT recherche un volontaire pour accompagner la mise en œuvre de son programme d'agriculture durable

Mbou-Mon-Tour (MMT) est une organisation non gouvernementale (ONG) locale de droit congolais créée en 1997 par quelques cadres universitaires et villageois originaires du Territoire de Bolobo, Province de Maï-Ndombe, à environ 300 km au nord de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo ; et ce, à la suite du constat malheureux de la raréfaction de la faune dans leur terroir et ses environs suite au braconnage, à la déforestation et la dégradation de la forêt. Ces menaces à la biodiversité ont comme principal moteur l'agriculture itinérante sur brûlis.

Dans sa vision, MMT conçoit un monde où les personnes satisfont à leurs besoins primaires grâce à la gestion durable des ressources naturelles. Elle a comme mission d'accompagner les communautés locales dans la création des initiatives de développement à travers la conservation et la gestion rationnelle de la biodiversité.

Pour ce faire, MMT est en train d'accompagner la population locale dans le processus d'obtention des concessions forestières des communautés locales pour y développer la conservation des bonobos par la revalorisation des us et coutumes, le respect des lois, la surveillance communautaire participative, l'écotourisme et les activités alternatives à l'utilisation non durable de la biodiversité.

C'est dans ce cadre que MMT souhaite recruter un volontaire ayant une forte expérience en matière de montage, exécution et suivi de projets d'agriculture durable. La finalité est de voir les exploitations agropastorales stabilisées dans les terres de savanes et la productivité des terres agricoles améliorée, afin de garantir la sécurité alimentaire, l'augmentation des revenus des ménages tout en assistant à la réduction des besoins de conquête de nouvelles terres forestières.

Lieu d'affectation: Ferme Mbou-Mon-Tour, à 2 kms du village de Nkala, Province de Mai-Ndombe.

En collaboration avec l'équipe de MMT (Comité exécutif et personnel de terrain), les principales tâches du volontaire sont les suivantes :

- analyser et décrire les systèmes agricoles traditionnels existants dans la zone d'intervention ainsi que leurs possibilités d'amélioration, à travers notamment des innovations agricoles adaptées au contexte local ;
- analyser et décrire les chaînes de valeurs des produits agricoles et les possibilités innovantes d'insertion de ces derniers pour les biens produits dans le cadre du programme d'agriculture durable de MMT ;

- Identifier les innovations paysannes pour le développement et la restauration environnementale ;
- analyser les caractéristiques des systèmes de production agricole de Maï-Ndombe ;
- Décrire et analyser les interactions entre les différents systèmes de culture et l'élevage dans le Maï-Ndombe ;
- Sur la base des travaux d'analyse, identifier, formuler un programme d'agriculture durable de MMT prenant la suite de la phase pilote (un an) en cours de démarrage et rechercher des PTF pour soutenir celui-ci ;
- Identifier des modules de formation en matière d'agro-écologie adaptés aux paysans de la zone ;
- Organiser un atelier de restitution et de validation du rapport de la mission où prendront part notamment les représentants des CLDC, les notables, les autorités locales traditionnelles et administratives (Chefferie & Territoire) et le staff de MMT.

□ Etudes et formation

Avoir au moins un diplôme de bac + 3 dans l'un des domaines suivants : agronomie, développement rural, agro-écologie ou tout autre domaine apparenté.

□ Expérience

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans des fonctions similaires et idéalement en Afrique subsaharienne ;
- Avoir une expérience dans la gestion participative et communautaire des ressources naturelles.

□ Compétences requises

Le candidat doit posséder les compétences suivantes :

- une bonne culture « agro-environnementale » doublée de compétences techniques en agriculture et de solides connaissances en écologie, en économie et en sociologie rurale ;
- une excellente capacité de rédaction et de synthèse en français ;
- d'excellentes capacités de communication orale et écrite ;
- un goût de la communication, des relations humaines et du travail en équipe multiculturelle ;
- de bonnes capacités d'organisation, de flexibilité, d'adaptation et de réactivité ;
- une connaissance des réalités socio-économiques de l'Afrique subsaharienne ;
- une bonne maîtrise de l'outil informatique/bureautique : Windows, Word, Excel, Internet.

Les candidats souhaitant candidater à l'offre devront envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse ongmboumontour7@gmail.com avant la date du **15 septembre 2015**.

NAPA – CONTACTS

www.papaco.org et www.iucn.org

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
Chargée de programme – Evaluations - Liste Verte

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN